



Union Départementale des Syndicats FORCE OUVRIERE de la Mayenne

10 Rue du Docteur Ferron – BP 1037 – 53010 LAVAL CEDEX
Tél. : 02/43/53/42/26 - E-mail : udfo53@force-ouvriere.fr

**C
O
M
M
U
N
I
Q
U
É**

L'UD-FO 53 s'inquiète de l'aggravation de la crise sanitaire et de ses conséquences pour les salariés déjà lourdement impactés par la première vague.

Elle s'étonne de la dégradation rapide de la situation alors que le gouvernement clame depuis des semaines qu'il a tiré les leçons du printemps.

Apparemment, il n'en est rien.

La situation des hôpitaux est aussi préoccupante aujourd'hui, voire plus préoccupante qu'en mars dernier. Si le « Ségur de la santé » a permis de grappiller 183 € mensuels pour la plupart des soignants (rappelons toutefois que le secteur médico-social a été exclu par le gouvernement dans cette revalorisation, FO exige que tous les salariés du social et médico-social bénéficient de cette revalorisation), aucune décision structurelle n'a été prise : aucune réouverture de lits, aucune création de lits de réanimation, aucun engagement sur le véritable virage à 180° souhaité par l'immense majorité des personnels soignants et indispensable pour réformer le financement et sauver du naufrage l'hôpital public.

Pire : les fermetures de lits continuent malgré la crise sanitaire !

L'UD-FO 53 précise que les 3400 lits fermés en 2019 par l'équipe Macron auraient été bien utiles pour répondre aux besoins de santé pendant la crise et même en temps normal. Les personnels sont aujourd'hui épuisés et totalement démoralisés, au point que certains ont préféré quitter l'hôpital plutôt que de revivre l'enfer du printemps dernier.

Quel que soit le dévouement dont font et vont encore faire preuve les personnels hospitaliers à leur poste, FO n'appellera pas à applaudir le soir à 20h. Transformer les soignants en « héros » dispense le gouvernement de prendre de véritables mesures salvatrices exigées depuis des mois, bien avant la crise sanitaire. **En revanche, il appelle l'ensemble des salariés, et au-delà l'ensemble de la population à exiger, en premier lieu, la réouverture des 13 000 lits fermés et les postes supprimés depuis 5 ans !**

La rentrée scolaire interpelle également l'UD-FO 53. Comme pour l'hôpital, aucune leçon ne semble avoir été tirée du printemps. Aucun plan n'a été établi pour parer à toutes les éventualités, dont celle du confinement. Tous les élèves, de la maternelle à la terminale, reprennent la classe, avec un protocole que le ministère prétend renforcé alors qu'il ne garantit ni la sécurité des enseignants et des personnels d'accompagnement, ni celle des élèves. Dans un contexte aussi préoccupant, un protocole sanitaire ne peut se réduire à une « aération renforcée » des locaux scolaires comme l'a évoquée le Directeur académique de la Mayenne, lors de la conférence de presse que le préfet du département a tenue vendredi soir dernier.

L'UD-FO 53 s'inquiète de la situation des salariés contraints de s'arrêter et qui ne peuvent prétendre qu'à 84 % de leur salaire dans l'immédiat, et du risque de licenciement économique pur et simple si leur entreprise met la clé sous la porte.

Elle pense en particulier aux salariés des petits commerces, des bars et restaurants, aux précaires qui vont subir de plein fouet, et pour la deuxième fois en quelques mois, une perte importante de revenus, et la crainte de la perte de leur emploi. FO exige le maintien des salaires à 100 %.

Le gouvernement a débloqué des milliards d'euros à disposition des entreprises. FO exige des contreparties et des contrôles en particulier en termes de maintien de l'emploi.

L'UD-FO 53 rappelle la nécessité absolue de revaloriser les salariés dits de 2^{ème} ligne.

.../...

L'UD FO 53 s'inquiète aussi de la dégradation des conditions de travail des conducteurs routiers qui vivent à nouveau la fermeture des relais routiers qui assuraient restauration et hygiène. Si le secteur du transport est indispensable à la continuité de l'économie, les routiers doivent pouvoir bénéficier de conditions de travail décentes, dont tout travailleur a droit. FO demande que les relais bénéficient d'une dérogation.

L'UD-FO 53 rappelle que le temps n'est pas à remettre sur la table des réformes contestées comme sur l'assurance chômage ou les retraites, mais plutôt à les enterrer définitivement.

L'UD-FO 53 considère qu'aucune crise sanitaire ne peut justifier un « aménagement » du code du travail et une réduction des droits des salariés et des citoyens, dont le droit syndical. Aucune crise ne fera taire les revendications.

L'UD-FO 53 déplore l'incurie et l'amateurisme dont le pouvoir exécutif fait preuve depuis des mois. A vouloir privilégier à tout prix la reprise économique, aux dépens d'un véritable dispositif sanitaire visant à protéger les salariés et l'ensemble des citoyens, le gouvernement court le risque de perdre, et de nous faire perdre, sur les 2 tableaux.

L'UD-FO 53 regrette que le Préfet de la Mayenne ait « oublié » d'inviter les organisations syndicales représentant des milliers de salariés dans le département pour faire le point sur les conséquences des mesures prises depuis le mois de mai. L'UD-FO 53 s'interroge sur l'intérêt que portent les représentants de l'Etat et les tutelles au dialogue social.

L'UD-FO 53 continue et continuera pendant la crise à défendre les droits, la santé et les intérêts des salariés.

Laval, le 2 novembre 2020